

COMMUNIQUE DE PRESSE

**La Lomagne Gersoise s'engage pour favoriser l'installation
de nouveaux professionnels de santé**

Face au constat de la chute importante de la démographie médicale en territoire rural, le territoire de la Lomagne Gersoise s'est engagé, depuis quelques années maintenant, dans une politique volontariste pour inciter les médecins à venir s'installer et construire un projet de santé basé sur un engagement collectif, initié par les professionnels de santé eux-mêmes, s'appuyant sur un fonctionnement pluridisciplinaire et coordonné.

En complémentarité de l'action du Conseil départemental (# Futurs médecins, dites 32), notamment sur le secteur de Fleurance avec la mise en œuvre du Centre Territorial de Santé et le recrutement de médecins salariés, la Lomagne Gersoise a décidé de mettre en œuvre un dispositif d'aides incitatif pour favoriser l'installation libérale de nouveaux médecins sur le territoire communautaire.

Ce mardi 15 mars 2022, Xavier BALLENGHIEN a donc accueilli le Docteur Etienne MEYNIER pour signer la convention d'aide et d'installation à la maison de santé de Lomagne, située à côté de l'hôpital local, à partir du 4 avril 2022.

Après l'implantation du Docteur Johanna RATSIMBA, conjuguée avec l'arrivée du Dr François, cette nouvelle installation reconstitue une offre conséquente de médecine généraliste et renforce cette maison de santé pluridisciplinaire.

Avec les derniers travaux pour la création de 2 nouveaux cabinets professionnels, ce sont une quinzaine de professionnels qui officient désormais au sein de la maison de santé, dont un projet d'extension est engagé en lien étroit avec l'Etablissement Public de Santé de Lomagne.



Xavier Ballenghien, président de la Lomagne Gersoise, accueille Etienne Meynier à la maison de santé de Lomagne